

15 Dépenses des administrations publiques par finalité

En 2017, les **dépenses publiques** s'élèvent à 1 294 milliards d'euros, soit 56,4 % du PIB. Le premier poste de dépenses est consacré à la protection sociale qui représente 42,9 % des dépenses publiques. Ce poste est principalement constitué des prestations sociales liées aux différents risques, versées en majorité par les administrations de sécurité sociale (retraite, chômage, indemnités journalières, famille), mais aussi par l'État et les collectivités territoriales (exclusion, handicap, dépendance). Avec la santé (14,4 %), c'est plus de la moitié des dépenses (57,3 %) qui sont consacrées à la couverture des risques sociaux. Les autres postes importants sont les services publics généraux (10,7 %), les affaires économiques (10,4 %) et l'enseignement (9,6 %).

En 2017, les dépenses des administrations publiques centrales augmentent de 2,6 %. En particulier, à la suite de la recapitalisation d'Areva, les dépenses en affaires économiques progressent de 12,6 %. Les dépenses d'enseignement progressent de 2,7 % en lien avec une masse salariale plus dynamique. *A contrario*, les dépenses liées aux logements et équipements collectifs diminuent de 16,3 % sous l'effet de la baisse des subventions et aides à l'investissement versées par l'État (baisse des crédits d'impôt sur les intérêts d'emprunt pour l'achat d'une résidence principale ou durcissement des conditions d'obtention du prêt à taux zéro).

Les dépenses des administrations publiques locales augmentent de 2,2 %, notamment sur le poste des affaires économiques (+ 4,6 %) qui enregistre une augmentation de l'investissement et des dépenses de fonctionnement. Les dépenses de protection sociale

progressent de 2,4 % en lien avec la hausse des transferts vers les ISBLSM.

Les dépenses des administrations de sécurité sociale augmentent de 2,0 % dont + 2,7 % pour les services hospitaliers et + 1,8 % pour la protection sociale sous l'effet de la hausse des dépenses de prestations vieillesse.

En 2017, la part des dépenses publiques dans le PIB est plus élevée en France (56,4 %) que dans les autres pays de l'Union européenne (le pays de l'Union européenne ayant la part des dépenses publiques dans le PIB la plus faible est l'Irlande : 26,3 %). Toutefois, la structure des dépenses publiques françaises par finalité est assez proche de la structure de l'Union européenne. Partout, les dépenses sociales (protection sociale et santé) représentent une part majeure des dépenses publiques (51,9 % en moyenne). Néanmoins, cette part varie nettement d'un pays à l'autre : de 40,1 % en Hongrie à 60,2 % en Allemagne. Ces disparités traduisent notamment des choix de société différents : par exemple, recourir à des systèmes publics plutôt qu'à des fonds de pension privés pour financer les retraites. Viennent ensuite les dépenses de services généraux (qui comprennent notamment les charges d'intérêt de la dette publique), et l'enseignement. Dans l'ensemble des pays de l'Union européenne, ces quatre postes de dépenses représentent 79,3 % des dépenses totales.

Hors protection sociale, les écarts sont également importants, la France se situant 6,6 points au-dessus du Royaume-Uni, 7,7 points au-dessus de l'Allemagne et 14,4 points au-dessus de l'Irlande : 32,2 % du PIB contre respectivement 25,6 %, 24,5 % et 16,8 %. ■

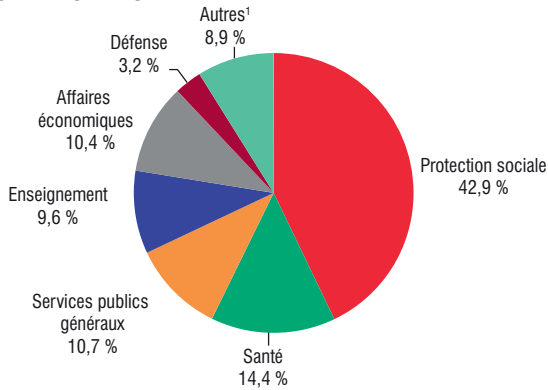
Définitions

Dépenses des administrations publiques : ventilées suivant une nomenclature internationale définie dans le chapitre 29 du système de comptes nationaux (SCN) de 2008 : la COFOG (*Classification of the functions of government*). Celle-ci répartit les dépenses des administrations publiques en dix catégories selon leur finalité. Le partage, délicat, entre dépenses de santé et de protection sociale peut nuire à la comparabilité des résultats internationaux. Sont comptabilisés, dans les chiffres français : en santé, les dépenses concernant la prise en charge de soins de santé (remboursement de soins de ville et de biens médicaux) et les coûts de fonctionnement des hôpitaux ; en protection sociale, les transferts en espèces aux ménages destinés à compenser les pertes de revenus dues à la maladie et aux accidents du travail (indemnités journalières). En outre, tous les pays n'appliquent pas nécessairement les mêmes conventions comptables, certains classant par exemple les hôpitaux publics hors des administrations publiques.

Les dépenses par sous-secteurs (État, Odac, administrations publiques locales et administrations de sécurité sociale) présentées ici sont consolidées : elles excluent tous les transferts à destination d'autres administrations publiques.

Dépenses des administrations publiques par finalité 15

1. Structure des dépenses publiques en France en 2017



1. Part inférieure à 3 % (ordre et sécurité publics, loisirs, culture et culte, logement et équipements collectifs, protection de l'environnement).
Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

2. Dépenses publiques par sous-secteurs en 2017

	Administrations publiques centrales		Administrations publiques locales		Administrations de sécurité sociale	
	En milliards d'euros	Évolution 2017/2016 (en %)	En milliards d'euros	Évolution 2017/2016 (en %)	En milliards d'euros	Évolution 2017/2016 (en %)
Services publics généraux	137,1	-0,7	47,6	-0,5	6,4	-4,3
Défense	41,0	-0,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Ordre et sécurité publics	30,1	3,2	7,7	3,0	0,0	0,0
Affaires économiques	94,9	12,6	48,4	4,6	0,0	0,0
Protection de l'environnement	3,0	-2,9	19,0	2,9	0,0	0,0
Logement et équipements collectifs	4,9	-16,3	19,3	0,7	0,0	0,0
Santé	8,5	5,7	1,8	5,4	178,7	2,7
Loisirs, culture et culte	9,4	3,6	23,4	3,0	0,0	0,0
Enseignement	87,9	2,7	37,5	1,8	0,0	0,0
Protection sociale	117,1	0,9	49,5	2,4	411,6	1,8
Ensemble	533,7	2,6	254,3	2,2	596,6	2,0

Note : l'addition des dépenses de chaque « administration publique » n'est pas égale à la dépense publique totale car les dépenses des sous-secteurs comprennent également des transferts entre administrations publiques

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

3. Comparaison européenne des structures de dépenses publiques en 2017

en %

	France	Allemagne	Royaume-Uni	Finlande	Irlande	Italie	Espagne	Hongrie	Union européenne
Services publics généraux	10,7	12,8	11,5	14,6	13,0	16,8	13,6	16,9	12,8
Défense	3,2	2,4	4,7	2,3	1,0	2,7	2,2	2,1	2,9
Ordre et sécurité publics	2,9	3,5	4,4	2,1	3,9	3,8	4,5	5,0	3,7
Affaires économiques	10,4	7,1	7,6	7,9	8,6	7,3	9,3	15,0	8,9
Protection de l'environnement	1,7	1,4	1,8	0,4	1,5	1,9	2,1	1,0	1,6
Logement et équipements collectifs	1,8	0,9	1,8	0,6	1,9	1,2	1,1	1,6	1,3
Santé	14,4	16,2	18,2	13,1	19,6	14,0	14,5	10,2	15,3
Loisirs, culture et culte	2,5	2,3	1,5	2,7	2,0	1,7	2,7	7,4	2,3
Enseignement	9,6	9,3	11,3	10,5	12,4	7,9	9,7	10,8	10,2
Protection sociale	42,9	44,1	37,2	45,9	36,1	42,9	40,4	29,9	41,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble des dépenses (en % du PIB)	56,4	43,9	40,8	54,2	26,3	48,8	41,0	46,9	45,8
Ensemble des dépenses hors protection sociale (en % du PIB)	32,2	24,5	25,6	29,3	16,8	27,9	24,4	32,9	27,0

Sources : Eurostat ; Insee, comptes nationaux, base 2014.